Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 022-212201693-20260113-2026_01_02-DE

COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 JANVIER 2026

Date de la convocation :
2 janvier 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	**11**
Présents	**10**
Votants	**10**

Secrétaire de séance :
Mme Annie BENION

Le **mardi treize janvier deux mille vingt-cinq à vingt heures et dix minutes**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Peumerit-Quintin se sont réunis, sur convocation de Madame Marie-Hélène BERNARD, Maire, à la salle polyvalente de Peumerit-Quintin.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-Hélène BERNARD, M. Jean LE MAGOUROU, M. Pierrick PUSTOC'H, Mme Rachelle GAUTHO, M. Michel CONNAN, M. Simon BERTHELIN, M. René LERAY, M. Sylvain LE PROVOST, M. Erwoann BECEL, Mme Annie BENION.

ETAIENT REPRÉSENTÉS :

ETAIENT ABSENTS : Mme Sandrine ALMIN

DÉLIBÉRATION N°2026_01_02
DEMANDE DE SUBVENTION DETR-DSIL POUR LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Madame la Maire présente aux membres du Conseil Municipal la présentation de la phase « ESQUISSE & DIAGNOSTICS » du Cabinet ASTROLAB.

Madame la Maire informe l'Assemblée délibérante que ce projet de réhabilitation de trois logements communaux est susceptible de bénéficier de la subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Elle donne lecture du projet et du montant estimatif du projet qui s'élèverait à **450 830,00€ HT** (MOE + études + travaux + aléa), ainsi que le plan de financement prévisionnel, et précise les montants de DETR/DSIL demandées.

Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 022-212201693-20260113-2026_01_02-DE

Le Plan de financement serait le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
État	DETR	116 400,00€	25,82%
État	DSIL	88 470,00€	19,62%
Région	Bien vivre partout en Bretagne	50 000,00€	11,09%
Département	Contrat de territoire	27 491,00€	6,10%
CCKB	Fonds de concours	18 000,00€	3,99%
SDE 22	Programme ORECA	20 000,00€	4,44%
Autofinancement		130 469,00€	28,94%

DÉCISION

Après délibération, le Conseil Municipal, 9 voix pour et 1 abstention :

APPROUVE la demande de subvention au titre de la DETR/DSIL pour :

- **25,82% de DETR soit 116 400,00€**
- **19,62% de DSIL soit 88 470,00€**

AUTORISE Madame la Maire à signer tous documents administratifs et comptable nécessaires à la présente délibération.

Le secrétaire de séance,
Mme Annie BENION
Conseiller Municipal

La présidente de séance,
Marie-Hélène BERNARD
Maire

MAIRIE de PEUMERIT-QUINTIN
22480